

PUBLICATION LE 05 septembre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUE

Marchés Online

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**RÉGIE DU PORT DE PLAISANCE DE LA
ROCHELLE**

M. Bertrand MOQUAY - Directeur du Port de

Plaisance

Avenue de la Capitainerie

Les Minimes

17026 La Rochelle

Tél : 05 46 44 41 20

SIRET 35306936200013

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre de titulaires : 4 au maximum

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et religion ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ADMINISTRATIFS, SANITAIRES, DIGUE ET CALES DE LA REGIE DU PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE
Référence	EntLoc2025
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRI32
Lieu principal de prestation	Avenue de la Capitainerie 17026 La Rochelle
Description	Le présent appel d'offre a pour objet le nettoyage de 7 locaux administratifs, de 9 locaux sanitaires, de la digue du Nouveau Monde, de 5 cales de mise à l'eau de la Régie du port de plaisance de La Rochelle. Les prestations sont réparties en 4 lots : Lot 1 - Locaux administratifs Lot 2 – Locaux sanitaires Lot 3 – Digue du Nouveau Monde Lot 4 - Cales de mise à l'eau
Code CPV principal	90911000 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres
Code CPV complémentaire	90610000 - Services de voirie et services de balayage des rues 90900000 - Services de nettoyage et d'hygiène
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Oui
 Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
 Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 4
 Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :
 Tous les lots.

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 282 000,00 €

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	<p>Nettoyage des locaux administratifs Description : nettoyage de 7 locaux administratifs Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 01/01/26 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Lots n° 1 et 2 - PSE N° 1 – Période de très haute saison (voir CCTP) Lot n° 4 - PSE N° 2 -Nettoyage avec un engin de voirie de type « balayeuse » ou autre Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	46 000	90911000
N° 2	<p>Nettoyage des locaux sanitaires Description : nettoyage de 9 locaux sanitaires Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 01/01/26 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Lots n° 1 et 2 - PSE N° 1 – Période de très haute saison (voir CCTP) Lot n° 4 - PSE N° 2 -Nettoyage avec un engin de voirie de type « balayeuse » ou autre Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	221 000	90911000
N° 3	<p>Nettoyage de la digue du Nouveau Monde Description : nettoyage de la digue du 7 locaux administratifs Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 01/01/26 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Lots n° 1 et 2 - PSE N° 1 – Période de très haute saison (voir CCTP) Lot n° 4 - PSE N° 2 -Nettoyage avec un engin de voirie de type « balayeuse » ou autre Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	5 000	90610000
N° 4	<p>Nettoyage des cales de mise à l'eau Description : Nettoyage de 5 cales de mise à l'eau Durée du marché : 12 mois.</p>	9 700	90610000

Durée à compter du 01/01/26
Acceptation des variantes : Non
Options : Oui
Lots n° 1 et 2 - PSE N° 1 – Période de très haute saison (voir CCTP)
Lot n° 4 - PSE N° 2 -Nettoyage avec un engin de voirie de type « balayeuse » ou autre
Reconductions : Oui
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Critères d'attribution

Lot n° 1 : Nettoyage des locaux administratifs

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40 % : Prix des prestations au vu du BPU / DQE. Le prix sera calculé en additionnant le montant du coût annuel pour le nettoyage des bâtiments identifiés au BPU / DQE

50 % : Valeur technique au vu du mémoire technique afférent et qualité des produits et matériels utilisés au vu des fiches techniques

10 % : Qualité environnementale

Lot n° 2 : Nettoyage des locaux sanitaires

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40 % : Prix des prestations au vu du BPU / DQE. Le prix sera calculé en additionnant le montant du coût annuel pour le nettoyage des bâtiments identifiés au BPU / DQE

50 % : Valeur technique au vu du mémoire technique afférent et qualité des produits et matériels utilisés au vu des fiches techniques

10 % : Qualité environnementale

Lot n° 3 : Nettoyage de la digue du Nouveau Monde

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40 % : Prix des prestations au vu de l'acte d'engagement et du BPU / DQE
50 % : Valeur technique au vu du mémoire technique afférent et qualité des produits et matériels utilisés au vu des fiches techniques
10 % : Qualité environnementale

Lot n° 4 : Nettoyage des cales de mise à l'eau

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40 % : Prix des prestations au vu de l'acte d'engagement et du BPU / DQE
50 % : Valeur technique au vu du mémoire technique afférent et qualité des produits et matériels utilisés au vu des fiches techniques
10 % : Qualité environnementale

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **31/10/25 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 03/11/25 à 00h00

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le dossier « plans » ainsi que le CCTP, joints au DCE, permettent d'avoir un aperçu des bâtiments, cales concernés par les prestations, objet du marché, cependant, le candidat est réputé connaître toutes les difficultés et sujétions qu'il est susceptible de rencontrer dans l'exécution des prestations pour s'en être personnellement rendu compte. Une visite sur site est donc obligatoire.

Celle-ci s'effectuera exclusivement aux jours et heures convenues avec un représentant de la Régie.

Les entreprises doivent prendre rendez-vous au préalable avec M.

DUPRE Xavier au 07 77 93 26 60 & 05 46 44 41 20

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01/01/2026.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Poitiers

15, rue de Blossac

Hôtel Gilbert

BP 541 86020 Poitiers Cedex

Tél : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09

greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi le 05/09/25 à la publication